



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

incapables majeurs

Question écrite n° 119990

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la loi portant réforme de la protection juridique des majeurs. Actuellement, 50 tribunaux d'instance (10 %) ne donnent aucune mesure aux mandataires indépendants et privés. Ce refus délibéré d'intégrer dans un article une notion de « garantie d'équilibre », lors de la création d'un nouveau texte de loi, s'ajoute à ce qui s'apparente aujourd'hui à une discrimination. Selon l'avis de plusieurs juristes, cette position apparaît extrêmement discutable voire inconstitutionnelle. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119990

Rubrique : Déchéances et incapacités

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2320